



Club Hippique
Havre de Vie

Club hippique Havre de Vie • Thomas Charrier École Française d'Équitation

Route du Mailleau - 85160 Saint Jean de Monts
Tél. 02 51 58 27 30 - Mail : clubhippique-havredevie@orange.fr

Le 16 août 2020,

Année scolaire 2020-2021

Formules proposées : Format scolaire ou formule liberté

- **Format scolaire** : 34 séances correspondant au calendrier scolaire
- 1^{er} trimestre (du mercredi 9 septembre au samedi 19 décembre) : 13 séances
 - 2^{ème} trimestre (du mercredi 6 janvier au samedi 24 avril) : 13 séances
 - 3^{ème} trimestre (du mercredi 12 mai au samedi 3 juillet) : 8 séances

Le club sera fermé du 15 au 21 mars 2021 (pas de séances dans votre forfait)

Pas de séance le samedi 19 septembre – Rattrapages aux vacances de Toussaint.

Format scolaire (séance d'une heure)	
Cheval et grands poneys	Petits et moyens shetlands
Licence pratiquant 2021 + cotisation club : 25€+56€= 81€ (cavaliers nés en 2010 et avant)	Licence pratiquant 2021 , valable pour l'année civile : 25 € (cavaliers nés en 2011 et après)
Forfait 1 ^{er} trimestre : 234€ Forfait : 2 ^{ème} trimestre : 234€ Forfait 3 ^{ème} trimestre : 144€ <i>Année Complète : 612€ soit 61€ / 10 mois</i>	Forfait 1 ^{er} trimestre : 214.5€ Forfait : 2 ^{ème} trimestre : 214.5€ Forfait 3 ^{ème} trimestre : 132€ <i>Année Complète : 561€ soit 56€ / 10 mois</i>
Format scolaire (séance de 45 minutes) : Baby poney (4 – 6 ans)	
Licence pratiquant 2021 , valable pour l'année civile : 25 €	Forfait 1 ^{er} trimestre : 182€ Forfait : 2 ^{ème} trimestre : 182€ Forfait 3 ^{ème} trimestre : 112€ <i>Année Complète : 476€ soit 47.5€ sur 10 mois</i>
Absences : En cas d'absence possibilité de rattraper sur un autre créneau de la semaine (dans la limite des places disponibles) ou pendant une séance proposée pendant les vacances scolaires qui suivent directement le trimestre écoulé.	
Modalités de paiement : paiement en 4 chèques	
- chèque n°1 : (licence +cotisation + forfait 1 ^{er} trimestre)/2 débité à l'inscription	
- chèque n°2 : (licence +cotisation + forfait 1 ^{er} trimestre)/2 débité le 10 novembre	
- chèque n°3 : Forfait : 2 ^{ème} trimestre débité le 10 janvier	
- chèque n°4 : Forfait : 3 ^{ème} trimestre débité début mai	
Prélèvement mensuel : règlement de l'année complète sur 10 mois.	
Chèques vacances acceptés	

- **Formule liberté** : Forfait de 10 h renouvelable (une ou plusieurs séances/semaine) plus licence pratiquant 2021

Forfait de 10 heures renouvelable (cheval et grand poney) : 195€

Forfait de 10 heures renouvelable (petit et moyen shetland) : 180€

Forfait de 10 séances baby poney renouvelable : 165€

*cavaliers nés en 2011 et après : licence pratiquant 2021 : **25€**

*cavaliers nés entre 2003 et 2010 : Licence pratiquant 2021 + cotisation club : 25+56 = **81€**

*cavaliers nés en 2000 et avant : Licence pratiquant 2021 + cotisation club : 36 + 55 = **91€**

